

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Basée sur le Règlement (CE) n° 1907/2006, comme modifié par le Règlement (UE) n° 2020/878

## MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom de produit : MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B  
Numéro d'enregistrement REACH : Sans objet (mélange)  
Type de produit REACH : Mélange

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes

Colle/adhésif

##### 1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucune utilisation déconseillée connue

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur de la fiche de données de sécurité

Novatio\*  
Industrielaan 5B  
B-2250 Olen  
☎ +32 14 25 76 40  
☎ +32 14 22 02 66  
info@novatio.be  
\*NOVATIO is a registered trademark of Novatech International N.V.

##### Fabricant du produit

Novatech International N.V.  
Industrielaan 5B  
B-2250 Olen  
☎ +32 14 85 97 37  
☎ +32 14 85 97 38  
info@novatech.be

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h/24h (Consultation téléphonique: anglais, français, allemand, néerlandais) :  
+32 14 58 45 45 (BIG)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

Classe	Catégorie	Mentions de danger
Skin Sens.	catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Acute Tox.	catégorie 4	H312: Nocif par contact cutané.
Skin Corr.	catégorie 1B	H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Eye Dam.	catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage



Contient: N,N'-bis(3-aminopropyl)éthylènediamine; 3,3'-oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine); poly[oxy(méthyl-1,2-éthanediyl)],  $\alpha,\alpha'$ -1,2,3-propanetriyltris[ $\omega$ -(2-aminométhyléthoxy)-; 2-éthyl-4-méthylimidazole; amines, polyéthylène-poly-, fraction triéthylènetétramine; 4-méthylimidazole.

Mention d'avertissement Danger

##### Phrases H

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H312 Nocif par contact cutané.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

##### Phrases P

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.  
P260 Ne pas respirer les vapeurs/brouillards.  
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

# MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

## 2.3. Autres dangers

Attention! La substance est absorbée par la peau

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Sans objet

### 3.2. Mélanges

Nom REACH n° d'enregistrement	N° CAS N° CE	Conc. (C)	Classification selon CLP	Note	Remarque	Facteurs M et ETA
N,N'-bis(3-aminopropyl)éthylènediamine 01-2119976331-37	10563-26-5 234-147-9	10% <C<40%	Acute Tox. 3; H311 Skin Sens. 1A; H317 Acute Tox. 4; H302 STOT RE 2; H373 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318	(1)(10)	Constituant	
3,3'-oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine) 01-2119963377-26	4246-51-9 224-207-2	5%<C<25%	Skin Sens. 1; H317 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318	(1)(10)	Constituant	
acide p-toluènesulfonique (contenant un maximum de 5 % H2SO4) 01-2119538811-39	104-15-4 203-180-0	5%<C<20%	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 STOT SE 3; H335: C≥20%, (CLP Annexe VI (ATP 0))	(1)(10)	Constituant	
poly[oxy(méthyl-1,2-éthanediyl)], α,α',α"-1,2,3-propanetriyltris[ω-(2-aminométhyléthoxy)- 01-2119980935-21	64852-22-8	5%<C<10%	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Aquatic Chronic 3; H412	(1)(10)	Constituant	
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol 01-2119560597-27	90-72-2 202-013-9	3%<C<5%	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319	(1)(10)	Constituant	
2-éthyl-4-méthylimidazole 01-2119980935-21	931-36-2 213-234-5	1%<C<2.5%	Skin Sens. 1; H317 Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315	(1)	Constituant	
amines, polyéthylènepoly-, fraction triéthylènetétramine 01-2119487919-13	90640-67-8 292-588-2	1%<C<2.5%	Skin Sens. 1; H317 Acute Tox. 4; H312 Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412 EUH071	(1)(10)	Constituant	
4-méthylimidazole	822-36-6 212-497-3	0.1% <C<0.25%	Acute Tox. 4; H312 Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318	(1)	Constituant	

(1) Texte intégral des phrases H et EUH: voir rubrique 16

(10) Soumis aux restrictions de l'Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Mesures générales:

Veiller à votre (propre) sécurité. Si possible, approcher de la victime et vérifier ses fonctions vitales. En cas de blessure et/ou d'intoxication, appeler le numéro d'urgence européen 112. Traiter les symptômes en commençant par les blessures et les troubles les plus graves. Garder la victime sous observation, possibilité de symptômes différés.

#### Après inhalation:

Transporter la victime à l'extérieur. Consulter immédiatement un médecin/le service médical.

#### Après contact avec la peau:

Si possible, essuyer/enlever à sec le produit chimique. Rincer/se doucher immédiatement pendant 30 minutes avec de l'eau (tiède). Couper les vêtements; ne jamais retirer les vêtements brûlés de la plaie. Ne pas donner d'antidouleur. Consulter un médecin/le service médical.

#### Après contact avec les yeux:

Date d'établissement: 2024-11-17

# MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 min. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin/le service médical.

## Après ingestion:

Rincer la bouche à l'eau. Consulter immédiatement un médecin/le service médical. Ne pas attendre l'apparition de symptômes pour consulter le centre anti-poison.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### 4.2.1 Symptômes aigus

#### Après inhalation:

EXPOSITION A DE FORTES CONCENTRATIONS: Corrosion des voies aériennes supérieures.

#### Après contact avec la peau:

Brûlures par acide/corrosion de la peau.

#### Après contact avec les yeux:

Corrosion du tissu oculaire. Cécité.

#### Après ingestion:

Brûlures des muqueuses gastro-intestinales. Perforation de l'oesophage possible.

### 4.2.2 Symptômes différés

Pas d'effets connus.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Figure ci-dessous lorsque disponible et applicable.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### 5.1.1 Moyens d'extinction appropriés:

Petit incendie: Extincteur rapide à poudre ABC, Extincteur rapide à poudre BC, Extincteur rapide à mousse classe B, Extincteur rapide au CO2.  
Grand incendie: Mousse classe B (non résistant à l'alcool).

#### 5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés:

Petit incendie: Eau (extincteur rapide, dévidoir); risque d'extension de la flaque.  
Grand incendie: Eau; risque d'extension de la flaque.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas de combustion: libération de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs (vapeurs nitreuses, oxydes de soufre, monoxyde de carbone - dioxyde de carbone).

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### 5.3.1 Instructions:

Diluer le gaz toxique avec de l'eau pulvérisée. Les eaux de rabattement peuvent être toxiques/corrosives. Modérer l'emploi d'eau, si possible la recueillir/l'endiguer. Tenir compte des liquides d'extinction toxiques.

#### 5.3.2 Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Gants (EN 374). Écran facial (EN 166). Combinaison résistante à la corrosion (EN 14605). Échauffement/feu: appareil respiratoire autonome (EN 136 + EN 137).

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de flammes nues. Incendie/échauffement: se tenir du côté d'où vient le vent. En cas d'incendie/échauffement: envisager l'évacuation.  
Incendie/échauffement: faire fermer les portes et fenêtres dans le voisinage.

#### 6.1.1 Équipement de protection pour les non-secouristes

Voir rubrique 8.2

#### 6.1.2 Équipement de protection pour les secouristes

Gants (EN 374). Écran facial (EN 166). Combinaison résistante à la corrosion (EN 14605).

#### Vêtements de protection appropriés

Voir rubrique 8.2

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Recueillir le produit qui se libère. Endiguer le solide répandu. Empêcher la pollution du sol et de l'eau. Empêcher toute propagation dans les égouts.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir le solide répandu avec un absorbant. Mettre le solide répandu dans un récipient qui se referme. Recueillir soigneusement le solide répandu/les restes. Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau. Porter le produit recueilli au fabricant/à une instance compétente.  
Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 13.

Date d'établissement: 2024-11-17

# MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe lorsqu'ils sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart des flammes nues/de la chaleur. Observer une hygiène très stricte - éviter tout contact. Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Tenir l'emballage bien fermé. Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### 7.2.1 Conditions de stockage en sécurité:

Conforme à la réglementation. Conserver à température de chambre. Conserver dans un endroit sec. Tenir l'emballage bien fermé.

#### 7.2.2 Tenir à l'écart de:

Sources de chaleur, agents d'oxydation, acides (forts), bases (fortes).

#### 7.2.3 Matériau d'emballage approprié:

Aucun renseignement disponible

#### 7.2.4 Matériau d'emballage inapproprié:

Aucun renseignement disponible

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les scénarios d'exposition figurent en annexe lorsqu'ils sont disponibles et applicables. Voir les informations transmises par le fabricant.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Exposition professionnelle

##### a) Valeurs limites d'exposition professionnelle

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous lorsque disponibles et applicables.

##### b) Valeurs limites biologiques nationales

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous lorsque disponibles et applicables.

#### 8.1.2 Méthodes de prélèvement

Nom de produit	Essai	Numéro
p-Toluenesulfonic acid	NIOSH	5043

#### 8.1.3 Valeurs limites applicables lorsqu'on utilise la substance ou le mélange aux fins prévues

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous lorsque disponibles et applicables.

#### 8.1.4 Valeurs seuils

##### DNEL/DMEL - Travailleurs

N,N'-bis(3-aminopropyl)éthylènediamine

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	1.5 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	0.42 mg/kg de pc/jour	

3,3'-oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	59 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus systémiques – inhalation	178 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	8 mg/kg de pc/jour	

acide p-toluènesulfonique (contenant un maximum de 5 % H<sub>2</sub>SO<sub>4</sub>)

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	24.7 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	7 mg/kg de pc/jour	

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	0.53 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus systémiques – inhalation	2.1 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	0.15 mg/kg de pc/jour	
	Effets aigus systémiques – voie cutanée	0.6 mg/kg de pc/jour	

2-éthyl-4-méthylimidazole

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	2.8 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	1.6 mg/kg de pc/jour	
	Effets locaux à long terme – voie cutanée	289 µg/cm <sup>2</sup>	

amines, polyéthylène-poly-, fraction triéthylènetétramine

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	0.54 mg/m <sup>3</sup>	

DNEL/DMEL - Grand public

Date d'établissement: 2024-11-17

# MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

## N,N'-bis(3-aminopropyl)éthylènediamine

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	0.26 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	0.15 mg/kg de pc/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	0.15 mg/kg de pc/jour	

## 3,3'-oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	10 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus systémiques – inhalation	31 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	3 mg/kg de pc/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	3 mg/kg de pc/jour	

## acide p-toluènesulfonique (contenant un maximum de 5 % H2SO4)

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	4.35 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	2.5 mg/kg de pc/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	2.5 mg/kg de pc/jour	

## 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	0.13 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus systémiques – inhalation	0.13 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	0.075 mg/kg de pc/jour	
	Effets aigus systémiques – voie cutanée	0.075 mg/kg de pc/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	0.075 mg/kg de pc/jour	

## amines, polyéthylèneopoly-, fraction triéthylènetétramine

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	0.096 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	0.14 mg/kg de pc/jour	

## **PNEC**

### N,N'-bis(3-aminopropyl)éthylènediamine

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.144 mg/l	
Eau douce (rejets intermittents)	0.43 mg/l	
Eau de mer	0.014 mg/l	
STP	3.4 mg/l	
Sédiment d'eau douce	45.3 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	4.53 mg/kg sédiment dw	
Sol	8.96 mg/kg sol dw	

### 3,3'-oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.22 mg/l	
Eau de mer	0.022 mg/l	
Eau douce (rejets intermittents)	2.2 mg/l	
STP	500 mg/l	
Sédiment d'eau douce	1.1 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	0.11 mg/kg sédiment dw	
Sol	0.091 mg/kg sol dw	

### acide p-toluènesulfonique (contenant un maximum de 5 % H2SO4)

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.073 mg/l	
Eau de mer	0.007 mg/l	
Eau douce (rejets intermittents)	0.73 mg/l	
STP	65 mg/l	
Sédiment d'eau douce	0.35 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	0.035 mg/kg sédiment dw	
Sol	0.028 mg/kg sol dw	

### 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.046 mg/l	
Eau de mer	0.005 mg/l	
Eau douce (rejets intermittents)	0.46 mg/l	
Eau de mer (rejets intermittents)	0.046 mg/l	
STP	0.2 mg/l	
Sédiment d'eau douce	0.262 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	0.026 mg/kg sédiment dw	
Sol	0.025 mg/kg sol dw	

Date d'établissement: 2024-11-17

# MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

## 2-éthyl-4-méthylimidazole

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.195 mg/l	
Eau de mer	0.019 mg/l	
Eau douce (rejets intermittents)	0.681 mg/l	
STP	20.3 mg/l	
Sédiment d'eau douce	46.9 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	4.69 mg/kg sédiment dw	
Sol	9.23 mg/kg sol dw	

## amines, polyéthylène-poly-, fraction triéthylène-tétramine

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.027 mg/l	
Eau de mer	0.003 mg/l	
Eau douce (rejets intermittents)	0.2 mg/l	
Eau de mer (rejets intermittents)	0.02 mg/l	
STP	0.13 mg/l	
Sédiment d'eau douce	8.572 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	0.857 mg/kg sédiment dw	
Sol	1.25 mg/kg sol dw	

### 8.1.5 Control banding

Figure ci-dessous lorsque disponible et applicable.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe lorsqu'ils sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

### 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Tenir à l'écart des flammes nues/de la chaleur. Faire les travaux en plein air/sous aspiration locale/ventilation ou protection respiratoire.

### 8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Observer une hygiène très stricte - éviter tout contact. Ne pas manger, ni boire ni fumer pendant le travail.

#### a) Protection respiratoire:

Concentration élevée de gaz/vapeurs: masque complet avec filtre de type A.

#### b) Protection des mains:

Gants de protection contre les produits chimiques (EN 374).

Matériaux appropriés	Délai de rupture mesuré	Épaisseur	Indice de protection	Remarque
néoprène (caoutchouc chloroprène)	> 480 minutes	0.5 mm	Classe 6	
caoutchouc nitrile	> 480 minutes	0.5 mm	Classe 6	
PVC	> 480 minutes	0.5 mm	Classe 6	

#### c) Protection des yeux:

Écran facial (EN 166).

#### d) Protection de la peau:

Vêtements résistant à la corrosion (EN 14605).

### 8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Voir rubriques 6.2, 6.3 et 13

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect physique	Pâte
Couleur	Blanc cassé
Odeur	Odeur caractéristique
Seuil d'odeur	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Point de fusion	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Point d'ébullition	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Inflammabilité	Non classé comme inflammable
Limites d'inflammabilité	Sans objet
Point d'éclair	Sans objet
Température d'auto-ignition	Sans objet
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible dans la littérature
pH	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Viscosité dynamique	51000 mPa.s
Solubilité	L'eau ; insoluble
Log Kow	Sans objet (mélange)
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Densité absolue	1340 kg/m <sup>3</sup>
Densité relative	1.34
Densité de vapeur relative	Sans objet

Date d'établissement: 2024-11-17

# MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

Taille des particules

Sans objet

## 9.2. Autres informations

Aucun renseignement disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun renseignement disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun renseignement disponible.

### 10.4. Conditions à éviter

#### Mesures de précaution

Tenir à l'écart des flammes nues/de la chaleur.

### 10.5. Matières incompatibles

Agents d'oxydation, acides (forts), bases (fortes).

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de combustion: libération de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs (vapeurs nitreuses, oxydes de soufre, monoxyde de carbone - dioxyde de carbone).

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### 11.1.1 Résultats d'essais

#### Toxicité aiguë

##### MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	ATE		> 2000 mg/kg de pc			Valeur calculée	
Dermique	ATE		1923 mg/kg de pc			Valeur calculée	

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

##### N,N'-bis(3-aminopropyl)éthylènediamine

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	Test de BASF	1140 mg/kg de pc		Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Dermique	DL50	OCDE 402	> 200 mg/kg de pc	24 h	Lapin (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Inhalation						Dispense de données	

##### 3,3'-oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	Équivalent à OCDE 401	3160 mg/kg de pc		Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Dermique	DL50	Équivalent à OCDE 402	> 2150 mg/kg	24 h	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Inhalation						Dispense de données	

##### acide p-toluènesulfonique (contenant un maximum de 5 % H2SO4)

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	OCDE 401	1410 mg/kg de pc		Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Dermique	DL50	Équivalent à OCDE 402	> 2000 mg/kg de pc	24 h	Lapin (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Inhalation (vapeurs)	CL50		50 mg/l - 100 mg/l	8 h	Rat (mâle / femelle)	Read-across	

La classification de cette substance selon l'Annexe VI est discutable puisqu'elle ne correspond pas à la conclusion du test

Date d'établissement: 2024-11-17

# MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

## 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phéno

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	OCDE 401	2169 mg/kg de pc		Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Oral			catégorie 4			Annexe VI	

La classification de cette substance selon l'Annexe VI est discutable puisqu'elle ne correspond pas à la conclusion du test

## 2-éthyl-4-méthylimidazole

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	Équivalent à OCDE 401	731 mg/kg		Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Dermique	DL50	Équivalent à OCDE 402	> 400 mg/kg de pc	24 h	Lapin (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Inhalation (vapeurs)	CL50	Équivalent à OCDE 403	> 0.03 mg/l	8 h	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	(concentration maximale possible)

## amines, polyéthylènepoly-, fraction triéthylènetétramine

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	Équivalent à OCDE 401	1716 mg/kg de pc		Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Peau	DL50	OCDE 402	1465 mg/kg de pc	24 h	Lapin (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	

## 4-méthylimidazole

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral			catégorie 4			Étude de littérature	
Dermique			catégorie 4			Étude de littérature	

### Conclusion

Nocif par contact cutané.

Non classé pour la toxicité aiguë

### Corrosion/irritation

#### MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

La classification est fondée sur les composants à prendre en compte

#### N,N'-bis(3-aminopropyl)éthylènediamine

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Œil	Lésions oculaires graves	Équivalent à OCDE 405		24; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	Administration unique sans rinçage
Peau	Corrosif	Équivalent à OCDE 404	20 h	24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	

#### 3,3'-oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Œil	Lésions oculaires graves; catégorie 1					Dispense de données	
Peau	Corrosif	Test de BASF	1 h	24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	

Dispense de données pour la corrosion oculaire sur la base de propriétés corrosives

#### acide p-toluènesulfonique (contenant un maximum de 5 % H2SO4)

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Œil	Lésions oculaires graves		5 secondes - 30 secondes		Lapin	Read-across	Administration unique
Œil	Irritant; catégorie 2					Annexe VI	
Peau	Corrosif	OCDE 404	4 h	24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	
Peau	Irritant; catégorie 2					Annexe VI	
Inhalation	Irritant; STOT SE cat.3					Annexe VI	

La classification de cette substance selon l'Annexe VI est discutable puisqu'elle ne correspond pas à la conclusion du test

Date d'établissement: 2024-11-17



# MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

poly[oxy(méthyl-1,2-éthanediyl)],  $\alpha, \alpha', \alpha''$ -1,2,3-propanetriyltris[ $\omega$ -(2-aminométhyléthoxy)-

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Œil	Lésions oculaires graves; catégorie 1					Étude de littérature	
Peau	Irritant; catégorie 2					Étude de littérature	

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Œil	Lésions oculaires graves	16 CFR 1500.42		24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	Administration unique
Peau	Corrosif	OCDE 404	4 h	7 jours	Lapin	Valeur expérimentale	
Peau	Irritant; catégorie 2					Annexe VI	

La classification de cette substance selon l'Annexe VI est discutable puisqu'elle ne correspond pas à la conclusion du test

2-éthyl-4-méthylimidazole

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Œil	Lésions oculaires graves	OCDE 405		24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	Administration unique sans rinçage
Peau	Irritant	Équivalent à OCDE 404	1 h - 4 h	24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	

amines, polyéthylènepoly-, fraction triéthylènetétramine

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Œil	Lésions oculaires graves	Équivalent à OCDE 405			Lapin	Valeur expérimentale	Administration unique sans rinçage
Peau	Corrosif	OCDE 404	4 h	24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	

4-méthylimidazole

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Œil	Lésions oculaires graves; catégorie 1					Étude de littérature	
Peau	Corrosif; catégorie 1B					Étude de littérature	

## Conclusion

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
Non classé comme irritant pour les voies respiratoires

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée

MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange  
La classification est fondée sur les composants à prendre en compte  
N,N'-bis(3-aminopropyl)éthylènediamine

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Sensibilisant	OCDE 406			Cobaye (femelle)	Valeur expérimentale	

3,3'-oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Sensibilisant					QSAR	

acide p-toluènesulfonique (contenant un maximum de 5 % H<sub>2</sub>SO<sub>4</sub>)

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	Méthode B.6 de l'UE			Cobaye (femelle)	Valeur expérimentale	

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Résultat de test positif limité	OCDE 406			Cobaye (mâle)	Valeur expérimentale	

La classification de cette substance selon l'Annexe VI est discutable puisqu'elle ne correspond pas à la conclusion du test

Date d'établissement: 2024-11-17

# MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

## 2-éthyl-4-méthylimidazole

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Dermique (sur les oreilles)	Sensibilisant	OCDE 429			Souris (femelle)	Valeur expérimentale	

## amines, polyéthylènepoly-, fraction triéthylènetétramine

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Sensibilisant	Équivalent à OCDE 406			Cobaye (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	

### Conclusion

Peut provoquer une allergie cutanée.

Non classé comme sensibilisant par inhalation

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles

#### MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

#### N,N'-bis(3-aminopropyl)éthylènediamine

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe/Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Par voie orale (sonde gastrique)	NOAEL	OCDE 422	30 mg/kg de pc/jour	Aucun effet	29 jour(s) - 53 jour(s)	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	

#### 3,3'-oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe/Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Par voie orale (sonde gastrique)	NOAEL effets systémiques	OCDE 422	≥ 600 mg/kg de pc/jour	Aucun effet	59 jour(s) - 62 jour(s)	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Par voie orale (sonde gastrique)	NOAEL effets locaux	OCDE 422	100 mg/kg de pc/jour	Aucun effet	62 jour(s)	Rat (femelle)	Valeur expérimentale	
Par voie orale (sonde gastrique)	LOAEL effets locaux	OCDE 422	100 mg/kg de pc/jour	Histopathologie	59 jour(s)	Rat (mâle)	Valeur expérimentale	

#### acide p-toluènesulfonique (contenant un maximum de 5 % H2SO4)

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe/Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	NOAEL	OCDE 407	≥ 500 mg/kg de pc/jour	Aucun effet	4 semaines (tous les jours)	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Dermique	NOAEL	EPA OPP 82-2	> 800 mg/kg de pc/jour	Aucun effet	2 semaines (5 jours / semaine)	Rat (mâle / femelle)	Read-across	
Inhalation							Dispense de données	

#### 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe/Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Par voie orale (sonde gastrique)	NOAEL	OCDE 408	15 mg/kg de pc/jour	Aucun effet	90 jour(s)	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Dermique	NOEL	Essai de toxicité subchronique	5 mg/kg de pc/jour	Peau (aucun effet)	4 semaines (5 jours / semaine)	Rat	Valeur expérimentale	
Inhalation							Dispense de données	

## 2-éthyl-4-méthylimidazole

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe/Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Par voie orale (sonde gastrique)	NOAEL	OCDE 408	80 mg/kg de pc/jour	Aucun effet	94 jour(s) - 95 jour(s)	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	

## amines, polyéthylènepoly-, fraction triéthylènetétramine

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe/Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Par voie orale (eau potable)	NOAEL	Équivalent à OCDE 408	> 270 mg/kg de pc/jour	Aucun effet	92 jour(s)	Rat (mâle)	Valeur expérimentale	
Par voie orale (eau potable)	NOAEL	Équivalent à OCDE 408	60 mg/kg de pc/jour	Aucun effet	92 jour(s)	Rat (femelle)	Valeur expérimentale	

### Conclusion

Non classé pour la toxicité subchronique

### Mutagenicité sur les cellules germinales (in vitro)

Date d'établissement: 2024-11-17

# MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

## MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange  
Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte  
N,N'-bis(3-aminopropyl)éthylènediamine

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 471	Bacteria (S. typhimurium et E. coli)		Valeur expérimentale	

## 3,3'-oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 476	Ovaire de hamster chinois (CHO)	Aucun effet	Valeur expérimentale	

## acide p-toluènesulfonique (contenant un maximum de 5 % H2SO4)

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 473	Fibroblastes pulmonaires de hamster chinois (V79)	Aucun effet	Valeur expérimentale	

## 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 471	Bacteria (S. typhimurium et E. coli)		Valeur expérimentale	
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 473	Lymphocytes humains		Valeur expérimentale	
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 476	Souris (cellule de lymphome L5178Y)		Valeur expérimentale	

## 2-éthyl-4-méthylimidazole

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 471	Bacteria (S. typhimurium et E. coli)	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 476	Fibroblastes pulmonaires de hamster chinois (V79)	Aucun effet	Valeur expérimentale	

## amines, polyéthylènepoly-, fraction triéthylènetétramine

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Ambigu	OCDE 471	Bacteria (S. typhimurium et E. coli)		Valeur expérimentale	
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 487	Lymphocytes humains		Valeur expérimentale	

## Mutagenicité sur les cellules germinales (in vivo)

### MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

Date d'établissement: 2024-11-17

# MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte  
acide p-toluènesulfonique (contenant un maximum de 5 % H2SO4)

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe/Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif (Par voie orale (sonde gastrique))	OCDE 474		Souris (mâle / femelle)	Moelle osseuse (aucun effet)	Read-across	Administration unique

amines, polyéthylènepoly-, fraction triéthylènetétramine

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe/Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif (Intrapéritonéal)	Équivalent à OCDE 474		Souris (mâle / femelle)	Aucun effet	Valeur expérimentale	Injection intrapéritonéale unique

## Conclusion

Non classé pour la mutagénicité ou la génotoxicité

## Cancérogénicité

### MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte  
acide p-toluènesulfonique (contenant un maximum de 5 % H2SO4)

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe/Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Subcutané	Niveau de dose	Équivalent à OCDE 453	727 mg/kg de pc	Aucun effet cancérogène	104 semaines (5 jours / semaine)	Souris (mâle / femelle)	Read-across	

amines, polyéthylènepoly-, fraction triéthylènetétramine

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe/Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Dermique	NOAEL	Équivalent à OCDE 451	> 20 mg/kg de pc/jour	Aucun effet cancérogène	104 semaines (3 fois / semaine)	Souris (mâle)	Valeur expérimentale	Solution aqueuse à 2%
Dermique	NOAEL	Équivalent à OCDE 451	> 50 mg/kg de pc/jour	Aucun effet cancérogène	104 semaines (3 fois / semaine)	Souris (mâle)	Valeur expérimentale	Solution aqueuse à 5%

## Conclusion

Non classé pour la cancérogénicité

## Toxicité pour la reproduction

### MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte  
N,N'-bis(3-aminopropyl)éthylènediamine

Catégorie	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Toxicité pour le développement (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	OCDE 414	≥ 300 mg/kg de pc/jour	14 jours (gestation, tous les jours)	Rat	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Toxicité maternelle (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	OCDE 414	150 mg/kg de pc/jour	14 jours (gestation, tous les jours)	Rat	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Effets sur la fertilité (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	OCDE 422	100 mg/kg de pc/jour	29 jour(s) - 53 jour (s)	Rat (mâle / femelle)	Aucun effet	Valeur expérimentale	

3,3'-oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)

Catégorie	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Toxicité pour le développement (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL (P)	OCDE 414	≥ 600 mg/kg de pc/jour	14 jours (gestation, tous les jours)	Rat	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Toxicité maternelle (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	OCDE 414	≥ 600 mg/kg de pc/jour	14 jours (gestation, tous les jours)	Rat	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Effets sur la fertilité (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL (P)	OCDE 422	≥ 600 mg/kg de pc/jour		Rat (mâle / femelle)	Aucun effet	Valeur expérimentale	

Date d'établissement: 2024-11-17

# MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

acide p-toluènesulfonique (contenant un maximum de 5 % H2SO4)

Catégorie	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Toxicité pour le développement (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	OCDE 414	> 1000 mg/kg de pc/jour	10 jour(s)	Rat	Fœtus (aucun effet)	Read-across	
Toxicité maternelle (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	OCDE 414	> 1000 mg/kg de pc/jour	10 jour(s)	Rat	Aucun effet	Read-across	
Effets sur la fertilité (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	Équivalent à OCDE 421	300 mg/kg de pc/jour	46 jour(s)	Rat (mâle / femelle)	Aucun effet	Read-across	

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol

Catégorie	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Toxicité pour le développement (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	OCDE 414	150 mg/kg de pc/jour	15 jours (gestation, tous les jours)	Rat	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Toxicité maternelle (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	OCDE 414	50 mg/kg de pc/jour	15 jours (gestation, tous les jours)	Rat	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Effets sur la fertilité (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	OCDE 443	> 150 mg/kg de pc/jour		Rat (mâle / femelle)	Aucun effet	Valeur expérimentale	

2-éthyl-4-méthylimidazole

Catégorie	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Toxicité pour le développement (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	OCDE 414	230 mg/kg de pc/jour	14 jours (gestation, tous les jours)	Rat	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Toxicité maternelle (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	OCDE 414	80 mg/kg de pc/jour	14 jours (gestation, tous les jours)	Rat	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Effets sur la fertilité (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	OCDE 422	150 mg/kg de pc/jour	29 jour(s) - 56 jour (s)	Rat (mâle / femelle)	Aucun effet	Valeur expérimentale	

amines, polyéthylènepoly-, fraction triéthylènetétramine

Catégorie	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Toxicité pour le développement (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	OCDE 414	≥ 750 mg/kg de pc/jour	10 jours (gestation, tous les jours)	Rat	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Toxicité maternelle (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	OCDE 414	≥ 750 mg/kg de pc/jour	10 jours (gestation, tous les jours)	Rat	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Effets sur la fertilité (Par voie orale (sonde gastrique))		OCDE 443			Rat (mâle / femelle)		Étude expérimentale prévue	

## Conclusion

Non classé pour la toxicité pour la reproduction ou la toxicité pour le développement

## Danger par aspiration

### MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte  
Non classé pour la toxicité par aspiration

## Toxicité autres effets

### MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

## Effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

### MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

Eruption/dermatite.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

Il n'y a aucune preuve de propriétés perturbant le système endocrinien

Date d'établissement: 2024-11-17

# MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

L'évaluation du mélange est fondée sur les composants à prendre en compte

N,N'-bis(3-aminopropyl)éthylènediamine

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	DIN 38412-15	220 mg/l - 460 mg/l	96 h	Leuciscus idus	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité aiguë crustacés	CE50	Méthode C.2 de l'UE	43 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Locomotion
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	ErC50	OCDE 201	> 100 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
	NOEC	OCDE 201	50 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Taux de croissance
Toxicité chronique crustacés aquatiques	NOEC	OCDE 211	7.2 mg/l	21 jour(s)	Daphnia magna	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Reproduction
Toxicité micro-organismes aquatiques	CE10	OCDE 209	34 mg/l	180 minutes	Boue activée	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale

3,3'-oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	DIN 38412-15	215 mg/l - 464 mg/l	96 h	Leuciscus idus	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité aiguë crustacés	CE50	Méthode C.2 de l'UE	218 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	CE50	DIN 38412-9	> 500 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
	CE10	DIN 38412-9	5.4 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité chronique poissons	NOEC		> 1 mg/l		Leuciscus idus		Eau douce (non salée)	Valeur calculée
Toxicité chronique crustacés aquatiques	NOEC		> 1 mg/l		Daphnia magna		Eau douce (non salée)	Valeur calculée
Toxicité micro-organismes aquatiques	CE50	DIN 38412-8	222 mg/l	17 h	Pseudomonas putida	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale

Date d'établissement: 2024-11-17

# MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

acide p-toluènesulfonique (contenant un maximum de 5 % H2SO4)

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	Équivalent à OCDE 203	> 500 mg/l	96 h	Leuciscus idus	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité aiguë crustacés	CE50	OCDE 202	> 103 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Read-across; Locomotion
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	ErC50	OCDE 201	73 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Système statique	Eau douce (non salée)	Read-across; GLP
	NOEC	OCDE 201	45 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Système statique	Eau douce (non salée)	Read-across; Taux de croissance
Toxicité micro-organismes aquatiques	NOEC	Équivalent à OCDE 209	580 mg/l	3 h	Boue activée	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Respiration

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	APHA	175 mg/l	96 h	Cyprinus carpio	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité aiguë crustacés	CL50	Autres	718 mg/l	96 h	Palaemonetes vulgaris	Système statique	Eau salée	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	ErC50	OCDE 201	84 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité chronique poissons								Dispense de données
Toxicité chronique crustacés aquatiques								Dispense de données
Toxicité micro-organismes aquatiques	NOEC	OCDE 301D	2 mg/l	28 jour(s)	Boue activée	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale

2-éthyl-4-méthylimidazole

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	DIN 38412-15	68 mg/l	96 h	Leuciscus idus	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité aiguë crustacés	CE50	Méthode C.2 de l'UE	297 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	ErC50	DIN 38412-9	125 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
	NOEC	DIN 38412-9	31 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Taux de croissance
Toxicité chronique poissons	NOEC		24 mg/l	33 jour(s)	Pimephales promelas		Eau douce (non salée)	QSAR; Croissance
Toxicité chronique crustacés aquatiques	CE10		2 mg/l	21 jour(s)	Daphnia magna		Eau douce (non salée)	QSAR; Reproduction
Toxicité micro-organismes aquatiques	CE50	OCDE 209	> 1000 mg/l	30 minutes	Boue activée	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale

Date d'établissement: 2024-11-17

# MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

amines, polyéthylène-poly-, fraction triéthylène-tétramine

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	Équivalent à EPA OPPTS 797.1400	330 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité aiguë crustacés	CE50	Méthode C.2 de l'UE	31 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Locomotion
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	ErC50	OCDE 201	20 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP

4-méthylimidazole

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité micro-organismes aquatiques			2000 mg/l	30 minutes				

## Conclusion

Non classé comme dangereux pour l'environnement selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

## 12.2. Persistance et dégradabilité

N,N'-bis(3-aminopropyl)éthylènediamine

### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301B	70 %; GLP	28 jour(s)	Valeur expérimentale

### Phototransformation air (DT50 air)

Méthode	Valeur	Conc. radicaux OH	Détermination de la valeur
AOPWIN v1.92	1.6 h	5E5 /cm <sup>3</sup>	Valeur calculée

3,3'-oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)

### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301B	0 %; GLP	28 jour(s)	Valeur expérimentale

acide p-toluènesulfonique (contenant un maximum de 5 % H<sub>2</sub>SO<sub>4</sub>)

### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301B	69 % - 87 %; GLP	29 jour(s)	Éléments de preuve

### Phototransformation air (DT50 air)

Méthode	Valeur	Conc. radicaux OH	Détermination de la valeur
AOPWIN v1.92	94 h	1.5E6 /cm <sup>3</sup>	Valeur calculée

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol

### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301D	4 %; GLP	28 jour(s)	Valeur expérimentale

### Biodégradation sol

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
			Dispense de données

2-éthyl-4-méthylimidazole

### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301A	86 %; GLP	28 jour(s)	Valeur expérimentale

amines, polyéthylène-poly-, fraction triéthylène-tétramine

### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301D	0 %; GLP	162 jour(s)	Valeur expérimentale

4-méthylimidazole

### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 302B	94 %		Valeur expérimentale

## Conclusion

### Eau

Contient composant(s) difficilement biodégradable(s)

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

### Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Sans objet (mélange)			

Date d'établissement: 2024-11-17



# MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

N,N'-bis(3-aminopropyl)éthylènediamine

## BCF poissons

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Espèce	Détermination de la valeur
BCF	Équivalent à OCDE 305	< 5	6 semaine(s)	Cyprinus carpio	Read-across

## Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
Équivalent à OCDE 107		-1.6	23 °C	Expérience pratique/observation

3,3'-oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)

## BCF poissons

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Espèce	Détermination de la valeur
BCF	BCFBAF v3.01	0.89 - 3.2		Pisces	Valeur estimative

## Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
OCDE 107		-1.3	25 °C	Valeur expérimentale

acide p-toluènesulfonique (contenant un maximum de 5 % H2SO4)

## Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
Méthode A.8 de l'UE		-0.96	50 °C	Valeur expérimentale

poly[oxy(méthyl-1,2-éthanediyl)],  $\alpha, \alpha', \alpha''$ -1,2,3-propanetriyltris( $\omega$ -(2-aminométhyléthoxy)-

## Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Aucun renseignement disponible dans la littérature			

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol

## BCF poissons

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Espèce	Détermination de la valeur
					Dispense de données

## Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
EPA OPPTS 830.7550		-0.660	21.5 °C	Valeur expérimentale

2-éthyl-4-méthylimidazole

## Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
Équivalent à OCDE 107		1.1	25 °C	Valeur expérimentale

amines, polyéthylèneoxy-, fraction triéthylènetétramine

## Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
KOWWIN		-2.5		Approche fondée sur la force probante des données

4-méthylimidazole

## Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
		0.35		Valeur expérimentale

## Conclusion

Sur la base des valeurs numériques disponibles, aucune conclusion univoque ne peut être formulée

## 12.4. Mobilité dans le sol

N,N'-bis(3-aminopropyl)éthylènediamine

### (log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
log Koc	OCDE 106	3.2 - 3.7	Valeur expérimentale

3,3'-oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)

### (log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
log Koc		1.2	Valeur calculée

acide p-toluènesulfonique (contenant un maximum de 5 % H2SO4)

### (log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
log Koc	SRC PCKOCWIN v2.0	0.58 - 1.2	Valeur calculée

Date d'établissement: 2024-11-17

# MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

## 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol

### (log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
Koc	SRC PCKOCWIN v2.0	20.98	QSAR
log Koc		1.32	Valeur calculée

### Répartition en pourcentage

Méthode	Fraction air	Fraction biota	Fraction sédiment	Fraction sol	Fraction eau	Détermination de la valeur
Mackay, niveau I	0.001 %	0 %	0.002 %	0.002 %	99.996 %	Valeur calculée

## 2-éthyl-4-méthylimidazole

### (log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
log Koc		3.3	Valeur calculée

## amines, polyéthylènepoly-, fraction triéthylènetétramine

### (log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
log Koc	Équivalent à OCDE 106	3.2 - 3.7	Valeur expérimentale

## Conclusion

Contient composant(s) avec potentiel de mobilité dans le sol

Contient composant(s) qui adsorbe(nt) au sol

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas de composant(s) qui répond(ent) aux critères PBT et/ou vPvB repris dans l'annexe XIII du Règlement (CE) n° 1907/2006.

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Il n'y a aucune preuve de propriétés perturbant le système endocrinien

## 12.7. Autres effets néfastes

### MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

#### Gaz à effet de serre

Aucun des constituants connus ne figure sur la liste des gaz fluorés à effet de serre (règlement (UE) n° 2024/573)

#### Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PACO)

Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 2024/590)

#### Eaux souterraines

Pollue les eaux souterraines

### N,N'-bis(3-aminopropyl)éthylènediamine

#### Gaz à effet de serre

Non repris dans la liste des gaz à effet de serre fluorés (Règlement (UE) n° 2024/573)

#### Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PACO)

Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 2024/590)

#### Eau écotoxicité pH

Changement de pH

### 3,3'-oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)

#### Gaz à effet de serre

Non repris dans la liste des gaz à effet de serre fluorés (Règlement (UE) n° 2024/573)

#### Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PACO)

Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 2024/590)

#### Eau écotoxicité pH

Changement de pH

### acide p-toluènesulfonique (contenant un maximum de 5 % H2SO4)

#### Gaz à effet de serre

Non repris dans la liste des gaz à effet de serre fluorés (Règlement (UE) n° 2024/573)

#### Eaux souterraines

Pollue les eaux souterraines

#### Eau écotoxicité pH

Changement de pH

### poly[oxy(méthyl-1,2-éthanediyl)], $\alpha,\alpha',\alpha''$ -1,2,3-propanetriyltris[ $\omega$ -(2-aminométhyléthoxy)-

#### Gaz à effet de serre

Non repris dans la liste des gaz à effet de serre fluorés (Règlement (UE) n° 2024/573)

#### Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PACO)

Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 2024/590)

Date d'établissement: 2024-11-17

# MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

## 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol

### Gaz à effet de serre

Non repris dans la liste des gaz à effet de serre fluorés (Règlement (UE) n° 2024/573)

### Eaux souterraines

Pollue les eaux souterraines

### Eau écotoxicité pH

Changement de pH

## 2-éthyl-4-méthylimidazole

### Gaz à effet de serre

Non repris dans la liste des gaz à effet de serre fluorés (Règlement (UE) n° 2024/573)

### Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PACO)

Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 2024/590)

### Eau écotoxicité pH

Changement de pH

## amines, polyéthylène poly-, fraction triéthylène tétramine

### Gaz à effet de serre

Non repris dans la liste des gaz à effet de serre fluorés (Règlement (UE) n° 2024/573)

## 4-méthylimidazole

### Gaz à effet de serre

Non repris dans la liste des gaz à effet de serre fluorés (Règlement (UE) n° 2024/573)

### Eau écotoxicité pH

Changement de pH

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe lorsqu'ils sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### 13.1.1 Dispositions relatives aux déchets

##### Union européenne

Déchets dangereux selon la Directive 2008/98/CE, comme modifiée par le Règlement (UE) n° 1357/2014 et le Règlement (UE) n° 2017/997.

Code de déchet (Directive 2008/98/CE, Décision 2000/0532/CE).

08 04 09\* (déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité): déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses). En fonction du secteur et du processus industriels, d'autres codes de déchets peuvent être applicables.

#### 13.1.2 Méthodes d'élimination

Éliminer les déchets conformément aux prescriptions locales et/ou nationales. Les déchets dangereux ne peuvent pas être mélangés avec d'autres déchets. Il est interdit de mélanger différents types de déchets dangereux si cela peut entraîner un risque de pollution ou créer des problèmes pour la gestion ultérieure des déchets. Les déchets dangereux doivent être gérés de manière responsable. Toutes les entités qui stockent, transportent ou manipulent des déchets dangereux prennent les mesures nécessaires pour éviter les risques de pollution ou de dommages à des personnes ou à des animaux. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement. Porter à un centre agréé de collecte des déchets.

#### 13.1.3 Emballages

##### Union européenne

Code de déchet emballage (Directive 2008/98/CE).

15 01 10\* (emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus).

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Route (ADR)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Numéro ONU	2735
------------	------

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition	amines liquides corrosives, n.s.a. (N,N'-bis(3-aminopropyl)éthylènediamine; 3,3'-oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine))
------------------	---

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Numéro d'identification du danger	80
Classe	8
Code de classification	C7

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage	II
Étiquettes	8

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
--	-----

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales	274
Quantités limitées	Emballages combinés: 1 litre au plus par emballage intérieur pour les matières liquides. Un colis ne doit pas peser plus de 30 kg (masse brute).

Date d'établissement: 2024-11-17

# MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

## Chemin de fer (RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	
Numéro ONU	2735
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	
Nom d'expédition	amines liquides corrosives, n.s.a. (N,N'-bis(3-aminopropyl)éthylènediamine; 3,3'-oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine))
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Numéro d'identification du danger	80
Classe	8
Code de classification	C7
14.4. Groupe d'emballage	
Groupe d'emballage	II
Étiquettes	8
14.5. Dangers pour l'environnement	
Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	274
Quantités limitées	Emballages combinés: 1 litre au plus par emballage intérieur pour les matières liquides. Un colis ne doit pas peser plus de 30 kg (masse brute).

## Voies de navigation intérieures (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	
Numéro ONU/numéro d'identification	2735
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	
Nom d'expédition	amines liquides corrosives, n.s.a. (N,N'-bis(3-aminopropyl)éthylènediamine; 3,3'-oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine))
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Classe	8
Code de classification	C7
14.4. Groupe d'emballage	
Groupe d'emballage	II
Étiquettes	8
14.5. Dangers pour l'environnement	
Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	274
Quantités limitées	Emballages combinés: 1 litre au plus par emballage intérieur pour les matières liquides. Un colis ne doit pas peser plus de 30 kg (masse brute).

## Mer (IMDG/IMSBC)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	
Numéro ONU	2735
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	
Nom d'expédition	amines, liquid, corrosive, n.o.s. (N,N'-bis(3-aminopropyl)ethylenediamine; 3,3'-oxybis(ethyleneoxy)bis(propylamine))
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Classe	8
14.4. Groupe d'emballage	
Groupe d'emballage	II
Étiquettes	8
14.5. Dangers pour l'environnement	
Polluant marin	-
Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	274
Quantités limitées	Emballages combinés: 1 litre au plus par emballage intérieur pour les matières liquides. Un colis ne doit pas peser plus de 30 kg (masse brute).
14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	
Annexe II de Marpol 73/78	Sans objet, basé sur les informations disponibles

## Air (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	
Numéro ONU/numéro d'identification	2735
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	
Nom d'expédition	amines, liquid, corrosive, n.o.s. (N,N'-bis(3-aminopropyl)ethylenediamine; 3,3'-oxybis(ethyleneoxy)bis(propylamine))
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Classe	8
14.4. Groupe d'emballage	
Groupe d'emballage	II
Étiquettes	8

Date d'établissement: 2024-11-17

# MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
--	-----

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales	A3
Dispositions spéciales	A803

## Transport passagers et cargo

Quantités limitées: quantité nette max. par emballage	0.5 L
---	-------

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation européenne:

Teneur en COV Directive 2010/75/UE

Teneur en COV	Remarque
31 %	
415 g/l	

Directive 2012/18/UE (Seveso III)

Non soumis à la directive 2012/18/UE (Seveso III)

REACH Liste des substances candidates

Ne contient pas de composant(s) repris dans la liste de candidats des substances très préoccupantes (SVHC) pour autorisation (Article 59 du Règlement (CE) n° 1907/2006)

REACH Annexe XIV - Autorisation

Ne contient pas de composant(s) repris dans l'Annexe XIV du Règlement (CE) n° 1907/2006: liste des substances soumises à autorisation

REACH Annexe XVII - Restriction

Contient composant(s) soumis aux restrictions de l'annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.

Dénomination de la substance, du groupe de substances ou du mélange	Conditions de restriction
<ul style="list-style-type: none"><li>· N,N'-bis(3-aminopropyl)éthylènediamine</li><li>· 3,3'-oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)</li><li>· poly[oxy(méthyl-1,2-éthanediyl)], <math>\alpha,\alpha',\alpha''</math>-1,2,3-propanetriyltris[-(2-aminométhyléthoxy)-</li><li>· 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol</li><li>· amines, polyéthylèneopoly-, fraction triéthylènetétramine</li></ul>	<p>1. Ne peuvent être utilisés:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>— dans des articles décoratifs destinés à produire des effets de lumière ou de couleur obtenus par des phases différentes, par exemple dans des lampes d'ambiance et des cendriers,</li><li>— dans des farces et attrapes,</li><li>— dans des jeux destinés à un ou plusieurs participants ou dans tout article destiné à être utilisé comme tel, même sous des aspects décoratifs.</li></ul> <p>2. Les articles non conformes aux exigences du paragraphe 1 ne peuvent être mis sur le marché.</p> <p>3. Ne peuvent être mis sur le marché s'ils contiennent un colorant, excepté pour des raisons fiscales, un parfum ou les deux et:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>— s'ils peuvent être utilisés comme combustible dans des lampes à huile décoratives destinées au grand public,</li><li>— s'ils présentent un danger en cas d'aspiration et sont étiquetés H304.</li></ul> <p>4. Les lampes à huile décoratives destinées au grand public ne peuvent être mises sur le marché que si elles sont conformes à la norme européenne sur les lampes à huiles décoratives (EN 14059) adoptée par le Comité européen de normalisation (CEN).</p> <p>5. Sans préjudice de l'application d'autres dispositions communautaires relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des substances et mélanges dangereux, les fournisseurs veillent à ce que les produits qu'ils mettent sur le marché respectent les exigences suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a) l'emballage des huiles lampantes étiquetées avec H304 et destinées au grand public porte la mention ci-après, inscrite de manière lisible et indélébile: "Tenir les lampes remplies de ce liquide hors de portée des enfants" et, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010, "L'ingestion d'huile, même en petite quantité ou par succion de la mèche, peut causer des lésions pulmonaires potentiellement fatales";</li><li>b) l'emballage des allume-feu liquides étiquetés avec H304 et destinés au grand public porte, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010, la mention ci-après, inscrite de manière lisible et indélébile: "Une seule gorgée d'allume-feu peut causer des lésions pulmonaires potentiellement fatales";</li><li>c) les huiles lampantes et les allume-feu liquides étiquetés avec H304 et destinés au grand public sont conditionnés dans des récipients noirs opaques d'une capacité qui ne peut excéder un litre, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>· acide p-toluènesulfonique (contenant un maximum de 5 % H2SO4)</li><li>· 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol</li></ul>	<p>Les mélanges à des fins de tatouage sont soumis aux restrictions du règlement (UE) n° 2020/2081</p>

Date d'établissement: 2024-11-17

# MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

uniquement consécutifs à une exposition par inhalation  
 — sensibilisants cutanés de catégorie 1, 1A ou 1B  
 — substances corrosives pour la peau de catégorie 1, 1A, 1B ou 1C ou substances irritantes pour la peau de catégorie 2  
 — substances causant des lésions oculaires graves de catégorie 1 ou substances irritantes pour les yeux de catégorie 2  
 b) substances figurant à l'annexe II du règlement (CE) no 1223/2009 du Parlement européen et du Conseil  
 c) substances figurant à l'annexe IV du règlement (CE) no 1223/2009 pour lesquelles une condition est spécifiée dans au moins une des colonnes g, h et i du tableau de ladite annexe  
 d) substances figurant à l'appendice 13 de la présente annexe. Les exigences accessoires prévues aux paragraphes 7 et 8 de la colonne 2 de la présente entrée s'appliquent à tous les mélanges destinés à être utilisés à des fins de tatouage, qu'ils contiennent ou non une substance relevant des points a) à d) de la présente colonne.

## Législation nationale Belgique

MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

Aucun renseignement disponible

## Législation nationale Pays-Bas

MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

Waterbezwaarlijkheid	B (3); Algemene Beoordelingsmethodiek (ABM)
<u>4-méthylimidazole</u>	
SZW - Lijst van kankerverwekkende stoffen	4-methylimidazool; Opgenomen in SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen
SZW - Lijst van voor de voortplanting giftige stoffen (ontwikkeling)	4-methylimidazool; Opgenomen in SZW-lijst van voor de voortplanting giftige stoffen (ontwikkeling); 2
SZW - Lijst van voor de voortplanting giftige stoffen (vruchtbaarheid)	4-methylimidazool; Opgenomen in SZW-lijst van voor de voortplanting giftige stoffen (vruchtbaarheid); 1B

## Législation nationale France

MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

Aucun renseignement disponible

## Législation nationale Allemagne

MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

Lagerklasse (TRGS510)	8 B: Nicht brennbare ätzende Gefahrstoffe
WGK	1; Verordnung über Anlagen zum Umgang mit wassergefährdenden Stoffen (AwSV) - 18. April 2017
<u>N,N'-bis(3-aminopropyl)éthylènediamine</u>	
TA-Luft	5.2.5/I
<u>3,3'-oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)</u>	
TA-Luft	5.2.5
<u>acide p-toluènesulfonique (contenant un maximum de 5 % H2SO4)</u>	
TA-Luft	5.2.1
<u>poly[oxy(méthyl-1,2-éthanediyl)], <math>\alpha,\alpha'</math>-1,2,3-propanetriyltris(w-(2-aminométhyléthoxy)-</u>	
TA-Luft	5.2.5
<u>2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol</u>	
TA-Luft	5.2.5
<u>2-éthyl-4-méthylimidazole</u>	
TA-Luft	5.2.1
<u>amines, polyéthylène-poly-, fraction triéthylènetétramine</u>	
TA-Luft	5.2.5
<u>4-méthylimidazole</u>	
TA-Luft	5.2.5/I

## Législation nationale Autriche

MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

Aucun renseignement disponible

## Législation nationale UK

MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

Aucun renseignement disponible

## Autres données pertinentes

Date d'établissement: 2024-11-17

# MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

MFL-2480 2K METAL FILLER COMP B

Aucun renseignement disponible

4-méthylimidazole

CIRC - classification	2B; 4-Methylimidazole
-----------------------	-----------------------

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est requise pour un mélange.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral de toute phrase H et EUH visée à la rubrique 3:

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H311 Toxique par contact cutané.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (dents) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par ingestion.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

(*)	CLASSIFICATION INTERNE PAR BIG
ADI	Acceptable daily intake
AOEL	Acceptable operator exposure level
BCF	Bioconcentration Factor
BEI	Biological Exposure Indices
CE10	Concentration Efficace 10 %
CE50	Concentration Efficace 50 %
CL0	Concentration Létale 0 %
CL50	Concentration Létale 50 %
CLP (EU-GHS)	Classification, labelling and packaging (Globally Harmonised System en Europe)
DL50	Dose Létale 50 %
DMEL	Derived Minimal Effect Level
DNEL	Derived No Effect Level
ERC50	EC50 in terms of reduction of growth rate
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
GLP	Good Laboratory Practice
LOAEC/LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Concentration/Lowest Observed Adverse Effect Level
NOAEC/NOAEL	No Observed Adverse Effect Concentration/No Observed Adverse Effect Level
NOEC/NOEL	No Observed Effect Concentration/No Observed Effect Level
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
PBT	Persistent, Bioaccumulable & Toxique
PNEC	Predicted No Effect Concentration
STP	Sludge Treatment Process
vPvB	very Persistent & very Bioaccumulative

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité ont été rédigées sur la base des données et échantillons remis à BIG, au mieux de nos capacités et dans l'état actuel des connaissances. La fiche de données de sécurité se limite à donner des lignes directrices pour le traitement, l'utilisation, la consommation, le stockage, le transport et l'élimination en toute sécurité des substances/préparations/mélanges mentionnés au point 1. De nouvelles fiches de données de sécurité sont établies de temps à autre. Seules les versions les plus récentes doivent être utilisées. Sauf mention contraire sur la fiche de données de sécurité, les informations ne s'appliquent pas aux substances/préparations/mélanges dans une forme plus pure, mélangés à d'autres substances ou mis en œuvre dans des processus. La fiche de données de sécurité ne comporte aucune spécification quant à la qualité des substances/préparations/mélanges concernés. Le respect des indications figurant sur cette fiche de données de sécurité ne dispense pas l'utilisateur de l'obligation de prendre toutes les mesures dictées par le bon sens, les réglementations et les recommandations pertinentes, ou les mesures nécessaires et/ou utiles sur la base des conditions d'application concrètes. BIG ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité des informations fournies et n'est pas responsable des modifications apportées par des tiers. Cette fiche de données de sécurité n'a été établie que pour être utilisée au sein de l'Union européenne, en Suisse, en Islande, en Norvège et au Liechtenstein. Toute utilisation dans un autre pays ne se fait qu'à vos risques et périls. L'utilisation de la fiche de données de sécurité est soumise aux conditions de licence et de limitation de responsabilité telles qu'énoncées dans votre contrat de licence ou, à défaut, dans les conditions générales de BIG. Tous les droits de propriété intellectuelle sur cette fiche appartiennent à BIG. La distribution et la reproduction sont limitées. Consultez le contrat/les conditions mentionné(es) pour de plus amples informations.

Date d'établissement: 2024-11-17